

Libreville, le 15 novembre 2023

CIRCULAIRE INFO N°44 /2023

N. Réf : hm

Objet : Collecte d'informations auprès des membres

Mesdames/ Messieurs,

Le Ministre du Travail et de la Lutte contre le Chômage, témoin de la multiplicité des conflits sociaux qui émergent dans plusieurs secteurs d'activités impliquant les sociétés d'intérim, invite les entreprises de la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) à transmettre sous quinzaine les informations suivantes au cabinet du Ministre du Travail et de la Lutte contre le Chômage :

- La liste des sociétés d'intérim avec qui elles sont en contrat ;
- La liste du personnel intérimaire dont les contrats de mission sont en cours d'exécution en précisant l'intitulé du poste, la catégorie socio-professionnelles du travailleur intérimaire, la durée et l'objet du contrat de mission ;
- Le dernier bulletin de salaire des travailleurs intérimaires et la grille salariale conventionnelle de chaque société utilisatrice ;
- Les contrats d'intérim liant les sociétés d'intérim et les entreprises utilisatrices ;
- Les contrats de mission des travailleurs en cours d'exécution ;
- Les DTS couvrant la période juillet-août-septembre 2023 validés par la CNSS et la CNAMGS.

Le Secrétaire Général Adjoint



FEDERATION DES ENTREPRISES DU GABON
B.P. 410 - LIBREVILLE
Tél. 011.77.55.95 / 97
Gina EYAMA ONDO